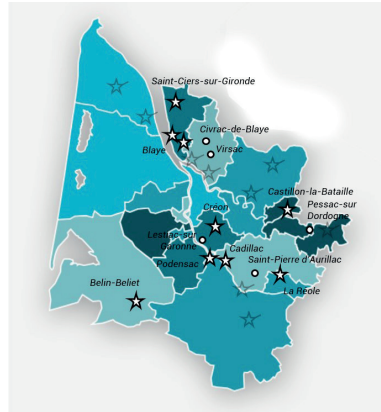


Urbanisme



PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD)

Depuis toujours acteur engagé dans la recherche de nouveaux modes d'action et de stratégies globales de sobriété foncière pour les espaces ruraux et périurbains, le CAUE s'est particulièrement impliqué dans la volonté de « faire mieux avec moins », dans le cadre, du dispositif Petites Villes de Demain.



ANIMATION DU RÉSEAU DES CHEFS DE PROJET PVD

L'implication du CAUE dans le dispositif PVD s'est poursuivie en 2023 apportant son soutien à la mission portée par l'A'urba (agence d'urbanisme) et la DDTM. La collaboration du CAUE s'est notamment traduite par une participation à la définition du programme d'animation annuel du réseau des chefs de projets PVD.

Quatre ateliers de visites thématiques de centralités girondines Petites Villes de Demain ont ainsi été organisés pour partager des retours d'expériences de politiques d'actions foncières et de revitalisation de centre-bourgs.

Les conseillers se sont déplacés à la Réole pour un atelier sur des opérations à vocation de programmes d'habitat, à Castillon-la-Bataille, sur

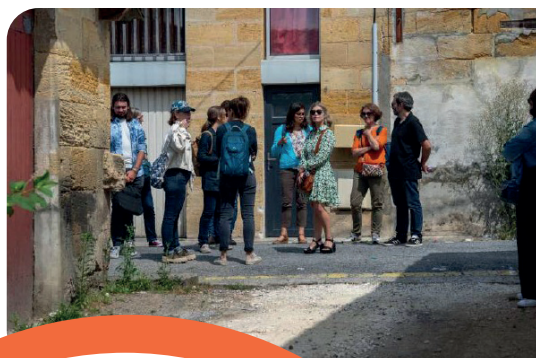
l'ambition de renaturation des espaces publics, à Créon pour un focus sur l'impact du renforcement des équipements publics mais aussi lors d'une visite d'espaces publics renaturés à Marmande (Lot-et-Garonne). Enfin, un bilan de nos actions a été dressé lors du séminaire de restitution annuel du programme PVD.



SOBRIÉTÉ FONCIÈRE : UNE STRATÉGIE GLOBALE !

L'implication du CAUE a généré, dans le périmètre de ces démarches PVD, une vingtaine de demandes d'appuis orientées sur la recherche de « sobriété foncière »¹. Les conseillers du CAUE ont été mobilisés pour **accompagner la déclinaison des projets des opérations de revitalisation des territoires** portant notamment sur des politiques paysagères, des stratégies de restructuration urbaine, de mobilisation de foncier non bâti, sur des études préalables à renouvellement urbain, de réversibilité d'usage, de rénovation de pôles éducatifs ou de bâtis vacants, sur la réduction de l'artificialisation des sols par renaturation de cours d'écoles ou d'espaces publics.

¹ PVD CONVERGENCE GARONNE (Cadillac, Lestiac-sur-Garonne, Podensac), PVD BLAYE (Blaye), PVD SAINT ANDRE CUBZAC (Civrac-de-Blaye, Virsac), PVD SAINT CIERS SUR GIRONDE (Saint-Ciers-sur-Gironde), PVD CASTILLON (Castillon-la-Bataille, Pessac-sur-Dordogne), PVD REOLAIS EN SUD GIRONDE (CDC Réolais en Sud Gironde, Saint-Pierre-d'Aurillac, La Réole), PVD BELIN BELIET (Belin-Beliêt), PVD CREON (Créon)



La suite

L'accompagnement CAUE sur le dispositif PVD se poursuit en 2024 pour l'aide à la concrétisation des projets de territoire, notamment sur le champ de la rénovation énergétique et de la construction d'indicateurs de suivi des actions. À noter que le CAUE soutiendra également la conduite des projets des communes rurales girondines engagées dans le programme Villages d'Avenir, en appui de la DDTM.